



ASSOCIATION ITINÉRANCE

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MARS 2024

Nom de l'association : Itinérance

Adresse du Siège social : 11, rue Paul Talluau 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Nombre de personnes présentes : 48

Nombre de personnes représentées par pouvoir : 29

Soit 77 personnes. Le quorum d'un tiers étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- ❖ Ouverture
- ❖ Présentation et approbation des comptes au 31 décembre 2023
- ❖ Présentation des bilans des commissions et approbation du rapport moral
- ❖ Renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration
- ❖ Questions diverses

L'Assemblée est présidée par Claudie RAULT-VERPREY, membre du conseil d'administration de l'association. Elle est assistée d'une secrétaire de séance, Anne CARON, membre du conseil d'administration de l'association.

La séance est ouverte à 18h.

Claudie RAULT-VERPREY ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de leur participation. Avant de donner la parole à la trésorière pour la présentation et l'approbation des comptes et aux différentes commissions pour la présentation de leur bilan, Claudie rappelle le nombre de personnes réfugiées dans le monde a atteint 108 millions en 2023. Ce chiffre est en nette augmentation et le sort et les conditions de vie des personnes déplacées s'aggravent.

PRESENTATION ET APPROBATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2023

Rapport financier établi et présenté par Esther VIGNETTE, trésorière de l'association.

Nous sommes réunis, aujourd'hui, en assemblée générale ordinaire annuelle en application des dispositions légales et statutaires afin de vous rendre compte de l'activité financière de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

L'exercice dont nous vous rendons compte s'est déroulé sur une période de 12 mois comprise entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023.

Résultat - Affectation

Nous allons vous présenter les comptes annuels de cet exercice que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de cet exercice de 12 mois sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent, qui avait également une durée de 12 mois. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits d'exploitation se sont élevés à 152 080 Euros. Ce montant est composé de 69 384 € de subvention, de 72 087 € de dons (dont

44 474 € sont des dons pour les loyers participatifs) de 7120 € de produits provenant, d'une part de la fête de la solidarité et d'autre part du concert, ainsi que de 2919 € d'adhésions. A ces chiffres, il faut ajouter un produit financier de 570 €. Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à 102 132 € contre 104 432 € pour l'exercice précédent.

Je vous invite à consulter les documents mis à votre disposition lors de votre arrivée. Sur ces documents vous trouverez sous forme de graphique la répartition des charges et des produits ainsi que le tableau annuel pour l'exercice 2023. Nos fonds associatifs s'élèvent à 88 446€, après prise en compte de l'excédent de cette année 2023 de 49 947 €.

Un excédent pour lequel il est demandé à l'Assemblée Générale de décider de son affectation en report à nouveau. En marge de ce résultat comptable, l'évaluation du bénévolat est valorisée à hauteur de 215 550€, contre 201 496 € en 2022, soit une hausse significative de 14 054 €, ce qui correspond à 12,02 Emploi Temps Plein. La valorisation du bénévolat intègre le temps passé, valorisé au SMIC horaire, par Les membres du conseil d'administration, auquel on ajoute également les bénévoles des différentes commissions.

Notre trésorerie s'élève au 31 décembre 2023 à 88 744 €.

Point sur les adhésions

Au 31/12/2023 l'itinérance comptait 250 adhérents.

Votes :

Approbation des comptes : à l'unanimité

Affectation du résultat : à l'unanimité

Quitus de gestion : à l'unanimité

PRESENTATION DES BILANS DES COMMISSIONS

COMMISSION ACCUEIL DE JOUR

Durant l'année 2023, l'accueil de jour dont le nouveau nom est l'Escale a été ouvert tous les jours sauf une semaine au mois d'août. Grâce à la fidélité et à la solidarité d'une dizaine de bénévoles l'accueil a pu être ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 14h à 17h sur deux créneaux : 14h/15h30 et 15h30/17h. Ce qui représente 4 bénévoles par jour.

Nous pouvons compter environ 4010 passages. Passages et non personnes car certains viennent tous les jours, car il est difficile de compter de façon précise même si nous leur demandons de s'inscrire à leur arrivée. Nous remarquons une faible fréquentation pendant le Ramadan et surtout au mois de juillet et d'août.

Qui vient ?

En grande majorité des afghans qui vivent sur la « jungle », c'est-à-dire sous les tentes. À eux s'ajoutent quelques africains, mais vraiment peu nombreux.

Au mois de décembre, nous avons organisé une après-midi jeux. Des familles surtout mongoles sont venues passer un moment et ont participé à des jeux de société.

Pourquoi viennent-ils ?

Les bénévoles assurent une présence et veillent à répondre à leurs besoins : recharger le téléphone, discuter, se rassasier, dessiner, jouer (nous avons à leur disposition des jeux de société (Triomino, dominos, jeux de cartes, jeux de dames... et autres)

La « commission alimentation » fournit du pain, de la confiture, du lait, du thé, du sucre et aussi des produits d'hygiène.

Que se passe-t-il outre l'accueil ?

Deux bénévoles assurent le vestiaire (vêtements, chaussures). La demande est forte en chaussures, jogging, blousons. Nous faisons au mieux pour les satisfaire. Mais nous ne pouvons donner que ce qui nous est donné. De là souvent une grande déception pour eux comme pour ceux qui assurent ce service.

Les difficultés à propos du vestiaire :

Claudie sur le vestiaire en 2024 on est en train de réfléchir à une solution avec la Croix Rouge.

Delphine DELAMARRE, assistante sociale, vient une fois tous les 15 jours à l'Escale, pour traiter des questions de prise en charge de l'Aide Médicale d'État.

Une infirmière bénévole intervient en fonction des besoins une fois par semaine et sur demande. Ils sont également orientés à la PASS.

COMMISSION ALIMENTATION

Cette commission est pilotée par 2 personnes : Léone MARTIN et Fernande BLANDAMOUR.

Pour la commission alimentation, peu d'évolution dans la conduite de nos missions. Elles s'adressent essentiellement aux Afghans de la jungle. Ceux-ci bénéficient d'un repas quotidien chaud et équilibré qui leur est préparé chaque soir par La Chaudrée. Itinérance intervient en complément sur les missions suivantes :

Livraison quotidienne en pain

Chaque soir de l'année, à la fermeture du magasin, des bénévoles récupèrent les invendus de 2 boulangeries et les livrent sur le camp. Une dizaine de volontaires se relaient pour assurer ce service.

Dans le contexte économique actuel, ces commerçants travaillent de plus en plus à flux tendu. La récolte étant moins abondante, nous sommes donc amenés à la compléter en stockant des baguettes dans 2 congélateurs installés dans un garage mis à notre disposition rue Tour Carrée.

Chaque semaine, nous achetons environ 120 baguettes, cela engendre une dépense non négligeable pour Itinérance (34,80 € par semaine).

Livraison de denrées pour la préparation d'un repas

Lors de la fermeture de La Chaudrée, le dimanche, les jours fériés, les congés d'été, les ingrédients nécessaires à la préparation d'un repas (viande, légumes, dessert) sont livrés sur le camp.

Les bénévoles se fournissent en partie à La Chaudrée selon leurs stocks disponibles et achètent ensuite le complément.

Un remboursement des frais est effectué, cependant vous pouvez faire un don qui est déductible des impôts. Le montant des dépenses pour financer cet approvisionnement s'élève à 4561 € pour l'année 2023.

A leur grande satisfaction, les migrants cuisinent eux-mêmes leur repas.

Moins de bénévoles participent à ce ravitaillement : environ 6 personnes.

Pour la période estivale, lors de la fermeture annuelle de La Chaudrée, nous collaborons avec l'ACI pour assurer des livraisons quotidiennes d'aliments. Nous nous partageons les passages sur le camp. Nous avons établi des menus types afin de proposer une variété dans les denrées proposées.

Pendant la période du Ramadan, les Afghans ont été invités chaque soir à partager le repas de rupture du jeûne au sein des locaux de la Mosquée.

Approvisionnement de l'accueil de jour de l'Escale

Chaque après-midi, les bénéficiaires d'Itinérance qui fréquentent l'accueil de jour ont à leur disposition des aliments qui leur permettent de se préparer un goûter : thé, lait, pain et confiture. Une fois par mois, une moyenne surface de l'agglomération assure leur livraison dans les locaux d'Itinérance. Le total de ces dépenses pour l'année 2023 s'élève à 2913 € soit 242,75 € par mois.

De plus, chaque mardi matin, un adhérent nous apporte les invendus d'une boulangerie de son quartier qui permet de fournir en pain et viennoiseries l'accueil de jour de l'Escale pendant 2 jours. Don appréciable pour Itinérance.

COMMISSION ALPHABETISATION

C'est la quinzième année de fonctionnement de l'école d'Itinérance.

Pour cette commission, l'année civile s'appuie sur 2 années scolaires, ce qui rend notre vision et nos calculs compliqués.

Une bonne trentaine de bénévoles, non formés pour l'apprentissage du Français Langue Étrangère, ont assuré des cours les lundi, mardi, mercredi, jeudi. Équipe résistante et persévérante ! Chaque année des personnes se retirent, mais de nouvelles nous rejoignent et arrivent à trouver leur place.

Avec le grand nombre d'étudiants en demande de cours, nous avons instauré des cours à 10h pour les Débutants, les séances de l'après-midi à 14h étant destinées à l'accueil des niveaux Moyens ou Avancés.

Durant les grandes vacances, chaque mercredi à 14h, à la plage verte, des séances de conversation française d'été ont été assurées par plusieurs bénévoles, mais elles ont eu peu de succès l'été 2023. La faute à une météo exécration ?

Beaucoup d'étudiants sont venus à l'École d'Itinérance en 2023, dans un turnover important. Ils ont été 271 à passer à nos cours : 168 en Débutants (Blanc), 75 en Moyens (Vert), 28 en Avancés (Jaune). Le décompte des heures de bénévolat, (si nous ne nous pas trompées sur le total des heures par semaine) est de 3112 heures.

Le lundi 6 mars 2023 a été pour les bénévoles de l'Alphabétisation une journée invivable : 82 étudiants, dont 54 en débutants le matin ! Devant cette situation ingérable, nous avons mis fin à toute nouvelle inscription et avons prévenu par mail les organismes chargés de l'accueil des exilés dans l'agglomération, mais aucun retour ! Nous avons essayé de nous réorganiser en nous concentrant sur l'accueil des personnes en parcours de demande d'asile ; nous avons renoncé à accueillir les Ukrainiennes (l'appel d'offres n'a pas été proposé à Itinérance. C'est la Maison pour tous qui l'a remporté) ; à accueillir les conjointes de travailleurs (Naval Group, LM Wind power...) ; à accueillir des baby-sitter en séjour dans des familles. Tri difficile et insupportable !

Les migrants arrivent du monde entier à Cherbourg : bien sûr beaucoup d'Afghanistan, du Soudan, du Nigéria, mais aussi d'Albanie, de Géorgie, de Sierra Léone, du Congo, de Somalie, d'Érythrée, mais aussi d'Algérie, du Maroc, de Mongolie, du Tibet, du Pakistan, du Bangladesh, de Colombie, du Brésil...

Côté festif, nous avons pu assurer les 2 pique-niques traditionnels de l'Alphabétisation : celui d'hiver en janvier, Salle Adrien Girettes à Tourlaville, et celui d'été, en juin, en plein air Plage verte, avec les familles et les enfants.

Les étudiants qui viennent à nos cours ont aussi pu participer à des ateliers artistiques. 1 atelier d'écriture dans le cadre des Mercurielles, festival organisé dans l'agglomération chaque automne.

En 2023, 16 personnes, migrants et bénévoles, ont rencontré l'écrivain Alexandre LABRUFFE, qui les a guidés, avec simplicité et bonne humeur, pour oser écrire un texte et même plusieurs !
2 ateliers Calligraphie, Arts plastiques, avec Florane BLANCHE, artiste locale : l'un au printemps, l'autre en automne. Intenses moments de concentration et de création pour un petit groupe de motivés (pas plus de 10 élèves, à la demande de l'artiste).

COMMISSION COMMUNICATION

4 membres constituent cette commission Anne, Bruno, Claudie, Martine.

Les outils de communication

En 2023, nous avons publié 5 lettres d'information bimestrielle « Pas à pas » avec des sujets d'actualité, des témoignages, l'actualité des commissions, des rendez-vous.

Bonne participation aux réunions bimestrielle, qui se tiennent en alternance avec la parution du « Pas à pas ».

La commission s'occupe également de la communication avec les adhérents, les sympathisants et les partenaires par mail essentiellement.

La Page Facebook, créée en novembre 2022, a doublé son nombre d'abonnés pour atteindre le chiffre de 300. Certaines publications, comme le rassemblement pour le droit des femmes ont touché près de 1500 personnes. 30 publications ont été postées (événements, rassemblements, articles de presse, appel aux dons et au bénévolat...).

Une subvention de la Fondation de France a été attribuée à Itinérance pour la création d'un site Internet. Suite à un appel d'offre, nous avons retenu la Société Objectif Multimédia.

Après la création du site, les 4 membres de la commission communication ont suivi une formation pour la création du contenu. Le site est actuellement en cours de finition.

Relations avec les médias

La communication, c'est aussi les relations avec les médias :

Cette année, avec la nouvelle loi immigration, nous avons été beaucoup sollicités.

Nous avons également tenu plusieurs conférences de presse, notamment sur la loi et sur nos événements (Journée Internationale des Migrants ; Fête de la solidarité...).

Beaucoup d'articles sur Itinérance sont parus dans la presse en 2023. Nous avons également répondu à plusieurs demandes d'interviews de la part de France 3 Normandie et de France Bleu Cotentin et même de la BBC. Ce qui est une bonne couverture médiatique.

Interventions auprès de publics ciblés

Itinérance participe régulièrement à des actions d'information auprès des établissements scolaires de la ville, de l'agglomération, en relation avec les projets pédagogiques des enseignants. En 2023, nous sommes intervenus à l'école Émile ZOLA à Tourlaville, à la MFR de Valognes et au collège Guillaume FOUACE à Saint-Vaast-la-Hougue.

Nous avons également été sollicité par le cinéma associatif le Palace d'Equedreville pour intervenir lors de projections de films sur la migration.

COMMISSION CULTURE

Cette commission est constituée de 4 membres : Anne CARON – Martine COTE-COLLISSON - Noëlle MADEC et Claudie RAULT-VERPREY.

Itinérance a toujours été attachée à proposer aux personnes qu'elle accompagne des activités culturelles et de loisirs. Ces activités permettent aux personnes accompagnées de mettre à distance le quotidien et ses difficultés, prendre du plaisir, travailler sur la mémoire, exister autrement, reprendre confiance en soi et en l'autre, interagir avec les autres, se sentir valorisé.

Elles permettent également de proposer aux citoyens un autre regard sur les exilés et ainsi tenter à contribuer humblement à changer les mentalités.

Les actions 2023 :

- Concert de soutien 21 janvier 2023 : environ 400 entrées. Trois groupes ont joué gracieusement pour Itinérance : Autour d'une blonde ; Marinade et Wat.
- Atelier théâtre : attribution d'une subvention de la Fondation de France et de la ville de Cherbourg-en-Cotentin pour le maintien de l'atelier théâtre encadré par un professionnel. L'atelier théâtre, animé par Sylvain TRIBOUILLARD de la compagnie de l'Estran a démarré début février 2023 avec 7 participants. Il s'est tenu tous les mercredis en dehors des vacances scolaires de 15h30 à 17h30 dans les locaux d'Itinérance. Une courte pièce sur les différences culturelles entre la France et les pays d'origine des participants, écrite par Olena, une jeune Ukrainienne participante, a été travaillée. Malheureusement, le manque de temps et la démission de certains membres du groupe ne leur a pas permis de se produire lors des Téméraires comme l'année précédente. Reprise de l'atelier en octobre 2023 avec 12 personnes.
- Fête de la solidarité du 16 décembre 2023 à la salle des fêtes de Cherbourg : environ 200 inscriptions. Les plats ont été préparés par des groupes de femmes exilées. Cette année, nous avons fait appel à un DJ (Tony GUERIN). Beaucoup de bénéficiaires, dont les Afghans du camp ont participé à cette fête et ont pu danser sur les musiques de leur pays. Pour la deuxième année consécutive, nous avons mis en place les repas suspendus pour les exilés. Ce dispositif a eu beaucoup de succès.
- Lecture publique au Quasar du poème d'Erri de Luca « Aller simple » le 16 décembre à 16h00. Lecture faite par 3 membres d'Itinérance devant une soixantaine de spectateurs.

Le fête de la solidarité et le concert ont permis de récolter 7120 €.

De la parole de chaque participant aux différents projets, ces expériences culturelles concourent à un meilleur équilibre et leur permet de tisser des réseaux qui durent dans le temps et participent à une meilleure intégration.

COMMISSION EMPLOI

Cette commission est constituée d'un seul membre.

L'emploi stable est le meilleur moyen et le plus efficace pour une intégration. Il permet de se sentir utile, de bénéficier d'une bonne couverture sociale, d'avoir accès au logement, il favorise l'apprentissage de la langue et le lien social. De plus, il pèse positivement sur l'économie du pays d'accueil.

Cette année encore a été marquée par le fait que plusieurs employeurs font directement appel à Itinérance par manque de candidatures.

Missions et fonctionnement :

La commission assure une permanence par semaine le mardi, et quelquefois des rendez-vous en dehors des permanences, soit environ 40 permanences. Le nombre d'entretien est en moyenne de 3 à 4 à chaque permanence, soit environ 150 entretiens dans l'année.

L'accompagnement consiste à conseiller et à aider les demandeurs dans leurs recherches d'emploi, notamment dans la réalisation des outils CV et lettre de motivation, mise en contact avec des employeurs, préparation aux entretiens d'embauche.

Il est difficile de quantifier le nombre de personnes accompagnées, et de chiffrer le nombre de celles qui ont trouvé un emploi ou une formation, principalement par manque de retour. Mais il est raisonnable de penser que cela représente plus d'un tiers des personnes suivies.

La commission accompagne également les employeurs : information juridique sur les différents statuts et aide pour les demandes d'autorisations de travail.

Les principales difficultés rencontrées à l'accès à l'emploi :

- Le manque ou l'absence de formation des demandeurs d'emploi.
- La non reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquise dans le pays d'origine.
- Le problème de la langue.
- La lourdeur administrative et la dématérialisation des demandes d'autorisation de travail.
- Le non accès aux professions réglementées et aux emplois fermés aux étrangers, très nombreux dans la région.
- La question de la mobilité. Même avec le nouveau réseau de bus, de nombreuses personnes ne souhaitent pas travailler ailleurs qu'à Cherbourg.
- Les statuts juridiques sans autorisation de travail et les récépissés de demande de renouvellement de titre de séjour trop court (souvent 3 mois) pour trouver un emploi durable.
- Des employeurs volontaires, mais démunis et découragés face aux lourdeurs administratives.

Les difficultés de la commission :

- Le manque de bénévoles.
- La difficulté du suivi de certains dossiers, car nous n'avons pas toujours de nouvelles après leur passage à la permanence.
- La difficulté pour trouver des promesses d'embauches, pièce souvent primordiale pour les demandes ou les renouvellements de titres de séjour.
- Le nombre de plus en plus important de personnes sans papiers qui souhaitent travailler et pour lesquelles nous n'avons pas de solutions.

COMMISSION HEBERGEMENT

La commission hébergement est composée de 7 membres qui, à tour de rôle, sont d'astreinte 7 jours sur 7, une semaine sur 7.

Il s'agit de trouver un hébergement d'urgence pour une nuit, ou trois nuits maximum le week-end, pour des demandeurs d'asile déboutés et ne trouvant pas de place au 115, ou pour des nouveaux demandeurs d'asile en attente d'enregistrement de leur dossier. La notion de vulnérabilité est un critère d'hébergement.

Action 1 :

Héberger en priorité, pour un temps bref, les familles avec enfants, les femmes avec enfants, les hommes avec enfants, les femmes ou les hommes seuls particulièrement vulnérables que le 115 ne peut pas loger par manque de places disponibles.

Nous contactons alors le 115, au cas où une place se serait libérée. Dans le cas contraire, sur nos fonds propres, nous cherchons un hébergement à l'Auberge de jeunesse ou dans un des hôtels du centre-ville (Hôtel d'Angleterre, Hôtel Napoléon). En 2023, nous avons financé 53 nuitées.

Action 2 :

Entrer en contact avec l' élu municipal d'astreinte, pour informer la ville de ces cas, peu visibles car les personnes concernées par un hébergement d'urgence se font très discrètes. Cette étape n'est pas toujours fructueuse, mais avec l'aide du CCAS, il nous arrive de partager les frais d'un hébergement qui dépasse les 3 jours quand la personne est très vulnérable.

Action 3 :

Héberger les mineurs non accompagnés qui se présentent à Itinérance.

Nous informons d'ASE de leur présence, et celle-ci peut venir les chercher de St-Lô à Cherbourg pour les prendre en charge.

Mais certains mineurs, en transit vers l'Irlande ou l'Angleterre, ne le veulent pas.

Plutôt que de les renvoyer à la rue, nous les logeons quand même pour une nuit en informant l'ASE.

Action 4 :

Monter un financement participatif pour prendre en charge le loyer de familles déboutées, qui attendent de rassembler tous les critères pour faire une demande d'AES (Admission Exceptionnelle au Séjour) pour raison de santé, ou pour raison humanitaire par exemple.

Une fois le financement obtenu (plusieurs personnes font un versement mensuel pour prendre en charge telle ou telle famille avec enfants), il faut ensuite trouver une agence immobilière acceptant de louer un appartement à une association, à un prix acceptable.

Itinérance s'acquitte des loyers et des charges (électricité, chauffage, eau).

En 2023, nous avons financé 6 appartements.

Action 5 :

Solliciter des associations partenaires (Welcome, La Pastorale) ou **des particuliers, adhérents ou sympathisants d'Itinérance**, afin de trouver une solution d'hébergement pérenne pour de jeunes majeurs, des femmes ou des hommes seuls particulièrement vulnérables.

En chiffres :

* Pour 53 nuitées, nous avons consacré 4 230 euros à l'hébergement d'urgence en 2023.

*Pour 6 appartements, nous avons consacré 53 619 euros en loyers et charges.

*Pour un Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT), qui permet d'héberger une famille dont un membre est gravement malade, nous prenons en charge 10 % du loyer, soit 62 euros

Position de l'association sur la thématique :

A un moment ou un autre de leur parcours, les exilés déboutés ou pas encore enregistrés comme demandeurs d'asile sont concernés par l'hébergement d'urgence.

Le 115 est la seule solution dont ils disposent, mais il n'y a pas assez de place. De plus, les familles avec enfants scolarisés ne peuvent accepter des propositions d'hébergement un jour à Cherbourg, puis à Avranches, ou St-Lô.

Les structures d'hébergement du 115 à Cherbourg (Parking Gambetta) sont particulièrement inadaptées et insécures pour les femmes seules.

Ne pas héberger des personnes vulnérables, les renvoyer à la rue, nous semble relever de la maltraitance et de la mise en danger.

Mais nous n'avons pas de financement (dons, subvention de la ville, de la Fondation de France) pérenne et important.

Horaires :

La commission hébergement se réunit un mercredi sur deux, de 16 à 18 heures, dans les locaux d'Itinérance.

COMMISSION JURIDIQUE

La commission juridique est composée de 8 personnes :

Bruno CHAMPION, Michel COINTE, Martine COTE COLISSON, Dominique KERNIN, Francis METIER, Hélène PETIT, Claudie RAULT-VERPREY, Roger WUCHER.

La commission juridique se réunit chaque semaine le vendredi en début d'après-midi afin d'évoquer les problèmes rencontrés dans la semaine et les réponses qui peuvent y être apportées. C'est aussi l'occasion de faire un rappel sur l'évolution des lois.

En 2023, les permanences de la commission juridique ont lieu les lundi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi. Nous recevons essentiellement sur rendez-vous pour éviter une attente inutile dans les locaux.

Les rendez-vous peuvent être pris à l'itinérance ou en appelant le 07 80 01 25 94.

De manière exceptionnelle des rendez-vous peuvent être donnés à d'autres moments de la semaine.

Nous accompagnons des demandeurs d'asile, mais aussi des personnes déboutées du Droit d'Asile et qui ne peuvent pas repartir dans leur pays compte tenu des menaces qui pèsent sur eux qu'elles soient politiques, religieuses, santé, violences étatiques ou familiales, ou pour des questions de minorité ou d'orientation sexuelle.

Nous avons assuré 1233 rendez-vous. Pour moitié des demandeurs d'asile et réfugiés, pour moitié des demandes d'admission exceptionnelles au séjour.

Nous avons aidé des étudiants étrangers à prolonger leur titre de séjour ce qui leur a permis de valider leur année scolaire.

Nous aidons nos bénéficiaires à remplir leur déclaration de revenus.

Notre rôle est d'explorer la loi jusque dans ses confins afin de trouver une solution pour ces personnes. Nous initiions alors des demandes d'admission exceptionnelles au séjour. Les démarches sont toujours longues et complexes et l'accompagnement n'est pas toujours aisé. Nous consacrons en moyenne une heure à chaque rendez-vous, l'écoute étant une part importante de notre travail.

Cas particulier des Mineurs Non Accompagnés. Lorsque des mineurs se présentent aux bénévoles de l'association, ceux-ci préviennent la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes pour organiser l'accueil de ces mineurs, compétence du département. Des recours sont déposés auprès des tribunaux pour les mineurs dont la minorité n'est pas reconnue par le département. Lorsque ces mineurs ont 18 ans, l'association les accompagne pour l'obtention d'un titre de séjour.

Des recours sont déposés auprès du Tribunal administratif de Caen lorsqu'il y a Obligation de Quitter le Territoire Français à la suite d'un contrôle ou en cas de menaces d'expulsion.

En 2023, nous avons continué à travailler en partenariat avec des associations ou des institutions locales :

- MPTLL à raison d'une réunion tous les deux mois.
- PASS une rencontre tous les deux mois. Ces deux institutions traitent aussi des problèmes du droit au séjour. Ces rencontres permettent d'éviter les doublons qui souvent entraînent des erreurs et beaucoup de difficultés.
- CHPC : Réunions sur les problèmes d'accès aux soins des personnes défavorisées.
- GPO Nous rencontrons régulièrement les Membres du Groupe Opérationnel de Police. Nous traitons au cours de ces réunions des problèmes de police rencontrés sur le territoire.
- Le Collectif contre le racisme et les idées d'extrême droite.
- Le collectif 50 pour le droit des étrangers.

Nous avons rencontré à plusieurs reprises des associations de la région de Caen ainsi que la salariée de Plateforme de Services aux Migrants pour la Normandie, ainsi que des représentants de la CIMADE (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués) de Caen.

Nous avons participé à la fête de l'Humanité à Equeurdreville. Ce genre de manifestation nous permet de faire connaître notre association.

En 2023, nous avons rencontré de nombreux problèmes dans nos relations avec les services de l'état. La dématérialisation rend de plus en plus difficiles les relations avec la préfecture. Il n'est plus possible de rencontrer physiquement nos interlocuteurs, ni de les avoir au téléphone.

Seuls les mails sont possibles. Une réponse à un mail peut prendre entre 2 et 4 mois. Les réponses sont rarement signées, ce qui rend le suivi très compliqué.

Nous rencontrons de nombreux problèmes avec le site dédié aux démarches des étrangers ANEF (Administration Numérique des Étrangers en France) : site qui bug régulièrement.

L'entrée de la Préfecture est interdite à toute personne qui n'aurait pas de rendez-vous. Un vigile à l'entrée est là pour veiller au respect de cette consigne.

Avec les Collectif 50 pour le droit des étrangers, nous avons réussi à rencontrer la secrétaire générale de la Préfecture le 5 décembre 2023. Cette réunion a permis d'envisager une amélioration de la situation.

2023 une nouvelle loi dite : Contrôler l'immigration-Améliorer l'intégration a été étudiée au parlement. C'est la 30ème loi depuis 1980.

Nous avons suivi de près l'évolution du texte de cette loi, informant régulièrement nos partenaires, mais aussi les personnalités politiques cherbourgeoises de nos inquiétudes sur les répercussions que cette loi aurait sur les personnes que nous accompagnons. Nous avons initié à cet effet un certain nombre de rencontres et de manifestations.

La loi a été votée en janvier 2024.

Perspectives 2024 :

- Nous continuerons nos permanences.
- Nous étudierons de près les modifications apportées par la loi votée en janvier.
- Nous continuerons les rencontres avec nos partenaires d'autant que les effets délétères de la nouvelle loi vont se faire rapidement sentir sur nos bénéficiaires.
- Nous restons très attentifs au respect du droit des personnes que nous accompagnons.

COMMISSION MATERIEL

La commission Matériel comprend une vingtaine de membres.

Son rôle comporte un certain nombre de tâches répétitives et des actions ponctuelles.

La mission qui demande le plus de mobilisation est la fourniture de palettes sur le camp.

Ces palettes servent à alimenter le feu qui permet aux migrants de se réchauffer et de cuisiner.

Nous avons pour cela quelques « fournisseurs » réguliers : Le Petit Vapoteur, Emmaüs, Bio Monde, une entreprise de Maupertus.

Le ramassage se fait en général 2, voire 3 fois par semaine à l'aide de remorques.

Pour cela nous avons besoin de volontaires pour aider au chargement, au transport et à la livraison (durée de l'opération : 1 h à 1 h 30).

Emmaüs livre directement sur le camp, en général les vendredis, en fonction de leurs stocks.

A l'été 2023, nous avons procédé à la fermeture et au déménagement de l'appartement qui était loué pour des étudiants, ceux-ci ayant fini leurs études.

Plusieurs déménagements et emménagements ont été réalisés pour des familles ayant obtenu des papiers et de ce fait un droit au logement.

Des opérations « couvertures » ont été réalisées au printemps et en octobre : récupération des couvertures sales sur le camp, échange contre des propres et lavage par la blanchisserie de l'hôpital via le CCAS.

Dans la mesure de nos moyens financiers et des dons, nous essayons de fournir chaussures et vêtements. Ce qui ne va pas sans poser des problèmes aux personnes chargées de répartir ces vêtements et chaussures : comment déterminer les réels besoins et les priorités ? Nous sommes actuellement en réflexion pour essayer de trouver un système équitable.

Opérations de rénovation sur le camp suite aux tempêtes successives.

La commission matériel s'occupe également du petit entretien des locaux d'itinérance et des équipements (photocopieurs, imprimantes, wifi...).

VOTE SUR LE RAPPORT MORAL

Approbation du rapport moral à l'unanimité.

PERSPECTIVES 2024

Continuer, améliorer les conditions de vie autant qu'on peut sur le camp accueil digne pour tous les migrants en transit ou non. Toujours à l'écoute et faire un accueil inconditionnel.

RENOUVELLEMENT D'UN TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de 12 membres. Le tiers sortant est donc au nombre de 4

Membres sortants :

- ❖ Brigitte BLIN
- ❖ Bruno CHAMPION
- ❖ Jean-François MOUCHEL
- ❖ Josiane NOBLET

Nombre de postes à pourvoir : 4

Membres candidats :

- ❖ Brigitte BLIN
- ❖ Bruno CHAMPION
- ❖ Jean-François MOUCHEL
- ❖ Josiane NOBLET

Sont élus :

- ❖ Brigitte BLIN
- ❖ Bruno CHAMPION
- ❖ Jean-François MOUCHEL
- ❖ Josiane NOBLET

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

CLOTURE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

LA PRESIDENTE DE SEANCE
Claudie RAULT-VERPREY

LA SECRETAIRE DE SEANCE
Anne CARON